

XXVe Congrès International de la Population

18- 23 juillet 2005 Tours, France

COMMUNICATION

**PROBLEMATIQUE DU TRAVAIL DES ENFANTS ET LES
STRATEGIES DE SURVIE AU CONGO BRAZZAVILLE**

Par NGODI Etanislas

PROBLEMATIQUE DU TRAVAIL DES ENFANTS ET LES STRATEGIES DE SURVIE AU CONGO BRAZZAVILLE

Par NGODI Etanislàs
Doctorant Histoire et Civilisations africaines
Faculté des Lettres et des Sciences Humaines
Université Marien NGOUABI
BP 13244, Brazzaville CONGO
ngodi_etanislàs@yahoo.fr

RESUME

Depuis le début des années 1980, le Congo Brazzaville est en butte à une crise multidimensionnelle. Le travail des enfants soulève une problématique qui fait apparaître une sorte d'aporie dans la définition des concepts, des approches et des méthodologies. Toutes les activités s'inscrivent dans la logique de crise et de stratégies de survie. D'où parfois le sens de victimisation, d'exploitation et de socialisation des enfants. L'éradication de ce fléau social nécessite des approches pouvant faciliter le respect des conventions, chartes et traités relatifs au travail des enfants au Congo Brazzaville.

INTRODUCTION

Le Congo Brazzaville connaît actuellement une situation fortement marquée par les effets des crises socio-économiques et des mutations culturelles d'une part, et d'autre part, par les conséquences des conflits armés de ces dernières années. Cette dynamique interne a entraîné le développement du secteur informel en milieu jeune. Le travail des enfants qui s'inscrit dans ce contexte semble lié aux stratégies de survie et d'accumulation. Au regard de l'émergence d'un système de débrouillardise au Congo Brazzaville, un questionnement apparaît nécessaire pour comprendre les dynamiques et les perspectives historiques sur le rôle des enfants dans le processus du travail.

Trois questions peuvent constituer l'ossature de ce travail:

- Pourquoi le travail des enfants au Congo Brazzaville ?
- Quelles sont les activités qui concourent aux stratégies de survie des enfants au Congo Brazzaville ?
- Quel est le rôle de l'Etat et la place des législations face à ce fléau social ?

I-AMBIGUITE ET CONTEXTE DU TRAVAIL DES ENFANTS AU CONGO BRAZZAVILLE

Le travail des enfants au Congo Brazzaville trouve sa place dans un contexte de crise généralisée. La compréhension des dynamiques de ce fléau social nécessite la mise en perspective de la situation socio-économique et politique des années 1980 et 1990. Il convient de ce fait de distinguer le cadre macro-économique du Congo, la crise socio- culturelle et les crises politiques successives. Cependant, de nombreux facteurs interviennent dans le travail des enfants au Congo Brazzaville. Ce phénomène constitue la conjoncture de plusieurs éléments déterminants. Il est évident qu'on ne peut dégager les caractéristiques propres à ce problème social et d'appréhender ses multiples facettes.

1- Contexte socio- économique et politique

Le contexte macro-économique du Congo est globalement marqué par une dégradation continuelle des principaux agrégats économiques et les effets des réformes adoptées dans les années 80. Les différentes reformes macro-économiques mises en œuvre sous forme de programmes d'ajustement structurel ont en effet imposé des restrictions budgétaires drastiques à l'Etat, obligé de se désengager des charges sociales.

La crise de ces programmes s'est traduite par des déséquilibres budgétaires, l'aggravation de la dette, le désengagement de l'Etat, le développement du secteur informel. Il s'ensuit la suppression des emplois, l'arrêt des recrutements dans la fonction publique, les licenciements. Ce qui va sans doute avoir des incidences dans la gestion des familles.

Dès lors, les modèles de vie deviennent de plus en plus dépravés, créant du coup des conditions qui rendent difficile l'expression des groupes sociaux. La précarité socio-économique, la dégradation des conditions scolaire, le manque d'insertion sociale, la dépravation des mœurs et des valeurs morales, l'alcoolisme et le tabagisme sont autant des manifestation de cette crise multisectionnelle. Le chômage et la généralisation de la crise entraînent des comportements anormaux dans la société congolaise: placement des enfants, exploitation du travail des enfants, prostitution...

L'instabilité familiale amorce plusieurs mutations socio- culturelles (décès, divorce des parents, précarité économique, immigration...). Les rapports sont de plus en plus mercantilisés du fait de la promotion des valeurs inadaptées à l'idéal humain. Cette dégradation des valeurs morales de référence s'empire avec les conflits armés. Les différentes crises politiques en effet ont accentué la détérioration du contexte macro-économique, la destruction du tissu social et les principales unités de production.

C'est ce contexte ambiguë qui permet d'envisager la problématique du travail des enfants au Congo Brazzaville. Les enfants évoquent dans le marché du travail, le moyen de faire face aux conditions de vie difficiles, à la misère des parents, au manque de soutien et à la survie. L'économie des moyens consiste à travailler pour le bien être de tous. Le processus du travail des enfants intervient dans les relations de survie, de sociabilité et de reproduction sociale.

2- Facteurs déterminants du travail des enfants au Congo Brazzaville

La mise au travail des enfants dans les villes congolaises est liée à la pauvreté, la défaillance des systèmes scolaires, la démission et le désengagement de l'Etat et l'absence de protection juridiques des droits des enfants.

- La pauvreté

Plusieurs recherches à travers le monde ont débouché sur la conclusion selon laquelle, la pauvreté est la cause principale du travail des enfants et des jeunes. (Bernard Schlemmer, 1996). La pauvreté est généralement avancée pour légitimer le travail des enfants. En effet, dans la plupart des pays en développement, l'incidence des crises économiques a eu pour conséquence le développement du secteur informel et le recrutement de la main d'œuvre infantile. Dans le cas du Congo, du fait de la pauvreté, de nombreux parents n'hésitent pas à abandonner leurs enfants ou de les inciter dans le processus du travail. La socialisation de l'enfant par le travail fait de la pauvreté une véritable monnaie d'échange de la misère des parents. Ce qui induit une demande importante d'enfants dans la perspective de satisfaire les besoins élémentaires de la famille.

La vulnérabilité des enfants permet de voir la dimension symbolique et instrumentale des pratiques de survie des enfants pour s'accommoder de la culture de débrouillardise. Le travail permet le développement du processus de sociabilité, d'apprentissage, de socialisation et d'affiliations diverses. L'influence des variables socio-économique des ménages semble nécessaire. Le taux de pauvreté très élevé dans les ménages entraîne le processus d'instabilité familiale. Il s'ensuit des divorces, le manque de ressources, l'encouragement des enfants à intégrer le processus du travail et les dislocations multiples. L'incapacité des ménages à satisfaire leurs besoins essentiels met à profit la main d'œuvre infantile.

la déstructuration familiale a une grande influence sur le travail des enfants. Dans les conditions de précarité économique, il est clair que le travail précoce devient un impératif qui s'impose. Le manque de soutien justifie l'implication des enfants dans le processus du travail.

- Les défaillances du système scolaire

L'existence très marquée du phénomène du travail des enfants est fortement lié au fait que le Congo Brazzaville connaît ces dernières années un taux élevé de déscolarisation. La baisse du taux de scolarisation au cycle primaire ces dernières années passant de 98,6% en 1987 à 79% en 1998 démontre la situation de récession économique généralisée. Les couches défavorisées deviennent les candidats potentiels et effectifs du travail précoce.

La déscolarisation et la non scolarisation trouvent leurs origines aux récents développements de la crise socio-économique des années 1980 qui a plongé le Congo dans le marasme économique, les ruptures salariales, les réformes structurels austères et aux conflits socio-politiques depuis 1993.

La perception de l'école par les groupes sociaux n'est pas toujours positive. La décision d'envoyer un enfant à l'école n'est pas seulement une question de dépenses, mais aussi une question de coût indirect substantiel en terme de travail. L'accès à l'école et l'obtention d'un diplôme ne garantissent pas de trouver un emploi au Congo. C'est pour ces raisons que certains parents ne perçoivent pas la nécessité de continuer à envoyer leurs enfants à l'école, mais préfèrent les orienter vers l'apprentissage d'un métier (menuiserie, maçonnerie, artisanat, commerce...) au détriment de la scolarisation.

Le tableau reprenant le niveau d'étude de nos enquêtés se présente comme suit :

Tableau n°1

Niveau d'étude	Effectifs	Pourcentage (%)
Primaire	20	57,15
Collège	10	28,58
Sans niveau	5	14,29
Total	35	100,00

Source : Notre enquête.

- La démission et le désengagement de l'Etat

Depuis 1990, on assiste à plusieurs bouleversements et recompositions internes au Congo Brazzaville. Les avatars du système des partis uniques, l'endettement progressif, le bidouillage politique, la dénaturation des pouvoirs, la prédation et la criminalisation de l'économie du fait des programmes d'ajustement structurels et de la corruption, les conflits armés ont participé à la faillite de l'Etat congolais.

La violence est apparue comme un mode de production, de redistribution du pouvoir, un moyen de sécurisation économique, un circuit d'ascension politique et de recomposition des élites. Ce qui va sans doute contribuer à fonder une rupture sociale dans le champ politique, l'échec de la socialisation, la perte des valeurs de référence, les inégalités du développement et la marginalisation des couches sociales. La dynamique de la gestion harmonieuse et intégratrice des contradictions politiques conduit à la mise en place des stratégies de reclassement, de revalorisation et d'intégration dans le système global de survie des groupes sociaux. La croissance de la pauvreté, l'aggravation des déficits budgétaires, la progression rapide du chômage, la réduction des dépenses sociales viennent s'ajouter à la désalarisation et la mort de l'Etat providence.

La crise de l'Etat sous ses différents aspects amène dans les rues des cohortes de désœuvrés, accélérant de ce fait le phénomène du travail des enfants.

- L'absence de protection juridique

La protection des enfants constitue une préoccupation majeure à travers le monde. Elle fait l'objet de plusieurs instruments juridiques qui imposent aux Etats de définir des mécanismes appropriés adaptés à leur contexte.

L'inadéquation des législations nationales au Congo et l'inapplicabilité des conventions ne sont pas de nature à éviter l'exploitation des enfants dans le processus du travail. Les enfants se voient ainsi lancés dans un travail précoce dépourvu d'une quelconque protection juridique. La crise socio- économique des années 1980, exacerbée par une dette extérieure très élevée et l'adoption de programmes d'ajustement structurel, la démission de l'Etat et les conflits armés successifs ont contribué à détruire toute l'infrastructure économique en ayant comme corollaire le renvoi au chômage.

Le développement de l'exode rural devient de plus en plus préoccupant. Dès lors, l'urbanisation va nécessiter l'utilisation de la main d'œuvre enfantine. Le processus d'urbanisation tel que vécu au Congo, favorise la migration vers les centres urbains secondaires (Brazzaville, Pointe- noire, Dolisie, Nkayi) avec comme conséquence l'accentuation de la pauvreté et par ricochet, des « sans emplois » ou « chômeurs ».

Dans ce paysage dépeint, le travail des enfants constitue une stratégie de survie comme toutes les autres. Le revenu tiré du travail permet à l'enfant de subvenir à certains besoins primaires de ses frères et sœurs. Les enfants se livrent à l'errance et à la débrouille.

II- ACTIVITES ET CONDITIONS DE TRAVAIL DES ENFANTS

Le travail des enfants au Congo Brazzaville a atteint ces dernières années des proportions inquiétantes suite à la démission de l'Etat et à l'ampleur du désastre économique. Ceci est d'autant plus vrai que les activités enfants liées à la survie se développent de manière dangereuse et incontrôlée dans les différents centres urbains congolais. Les marginalisés ne savent plus à quel saint se vouer pour survivre. D'où la restauration de l'appareil étatique est un impératif qui s'impose.

Dans le cadre de cette partie, il convient de dégager les différentes activités et stratégies de survie des enfants dans le processus du travail et voir les conditions dans lesquelles travaillent les enfants au Congo Brazzaville.

1- Problèmes de classification des activités du secteur informel

La classification des activités des enfants dans les centres urbains congolais paraît complexe. Dans l'accroissement des activités informelles à Brazzaville, les enfants jouent un rôle moteur. On ne peut compter la quantité inquiétante d'enfants qui travaillent dans la rue et pratiquent ce qu'il convient d'appeler les petits métiers du secteur informel.

- Définition du secteur informel

La définition du concept "secteur informel" de plus en plus en vogue dans les milieux sociaux, politiques, économiques et scientifiques ne fait pas l'unanime. Il varie selon les chercheurs et les contextes. Sur le plan étymologique, le terme vient de l'anglais *informal* qui signifie ce qui est officieux, non officiel, ce qui est en dehors des règles et des statuts. Le secteur informel est parfois appréhendé comme l'ensemble des activités économiques qui se réalisent en marge de la législation pénale, sociale et fiscale ou qui échappent à la comptabilité nationale. D'autre part, il est défini comme l'ensemble des activités qui échappent à la politique économique et sociale, et donc à toute régulation de l'Etat. La complexité des activités du secteur informel permettent de voir le caractère ambulant et provisoire, la faiblesse des investissements, le manque de statut juridique, de comptabilité, le manque de recrutement...

Les enfants et les jeunes y trouvent dans le secteur informel un moyen de survie et de repositionnement. Ce secteur joue un rôle d'adoption et d'accueil des migrants et des marginalisés des centres urbains. Au Congo Brazzaville, la nomenclature des activités du secteur informel semble complexe. Le caractère tendu et dispersé de la gamme des activités, traduit la diversité des aspirations des couches sociales sur le plan professionnel. La forte mobilité et le dynamisme des enfants est due au besoin de faire de bonnes recettes.

- Types d'activités

Dans les principaux centres urbains et à Brazzaville, les activités exercées par les enfants sont variées. Ces activités peuvent être classées dans le tableau suivant:

Tableau n° 2

Secteurs	Activités
Petit commerce	Vente à la sauvette des petits articles, de l'eau; vente dans les kiosques et placards ;
Prestations de service	Chargement de bus; portage des colis et bagages; lavage des voitures; démarcheurs; vidangeurs des latrines; domestiques ; prostitution; serveurs dans les bars et restaurants
Artisanat	Cordonniers ambulante; cireurs des chaussures; souffleurs dans les ateliers de fabriques de marmites, de bijouterie, de tôlerie; apprentis dans les ateliers de menuiserie / maçonnerie, de mécanique, d'électricité, de plomberie, de vulcanisation , de sculpture, de vannerie ou de poterie.
Loisirs	animateurs des radio- matanga; danseurs / danseuses ; chanteurs; disco joker

Source : Notre enquête

Comme l'indique ce tableau, le travail des enfants au Congo Brazzaville est un phénomène complexe. Les enfants sont souvent amenés à mettre en œuvre la stratégie consistant à mener plusieurs activités à la fois. Ils sont tantôt cireurs, porteurs, vendeurs, serveurs, mendiants, tantôt *shayeurs* (commerçants ambulants), fouilleurs de poubelles, ramasseurs d'ordures, laveurs ou gardiens de voiture ou tout simplement domestique ou apprentis. Dans le processus du travail des enfants, le secteur informel intervient comme stratégie de lutte contre la pauvreté, phénomène crucial qui menace la stabilité du pays et surtout son développement durable.

2- Stratégies de survie ou de débrouille des enfants

- La notion de stratégies de survie

On entend par stratégie de survie, toute activité, qui vise à renforcer le pouvoir d'achat et à lutter contre la misère. Cette dernière est un des principaux facteurs de désintégration des familles. Ces stratégies sont un palliatif à un ordre socio- économique défaillant. Toutes les activités liées à la débrouille font partie de ces nouveaux canaux de repositionnement et de survie. La notion de stratégies de survie trouve s'applique à des populations très défavorisées. Elle intervient comme réponse à la compréhension et à l'interprétation des conditions d'existence des couches marginales ou exclues des progrès économiques. C'est dans ce cadre de manque que le travail apparaît comme mode de recomposition des équilibres sociales. Dans cette trajectoire, les enfants qui se lancent dans le processus du travail cherchent des moyens d'assurer leur subsistance ou d'atténuer leur condition de vie. (Schoemaker, 1987)

Les stratégies économiques consistent à maximiser le nombre de personnes qui participent aux activités rentables de l'unité domestique. Elles dépendent des facteurs démographiques, aussi bien de tout un ensemble de mouvements sociaux qui interagissent entre eux, impliquant d'autres dimensions et indicateurs sociologiques. Misère et survie apparaissent comme un couple difficile à départager dans les villes congolaises. Il découle de cette adresse que la jeunesse est, de plein pied dans les activités de survie à cause du contexte social dans lequel elle évolue. Les différentes stratégies servent dans le réaménagement des fonctions à l'intérieur communautés. (Duque et Pastrana 1973: 177).

- Activités et zones de survie

Pour faire face à la crise généralisée, il se dessine des espaces de repositionnement qui permettent aux exclus sociaux de survivre. La participation économique de chaque membre de l'unité familiale semble nécessaire. La socialisation par le travail dénote une certaine vision des choses. Le travail des enfants apparaît donc comme un signe de responsabilité, de discipline et d'honnêteté de la part de l'enfant.

La survie des enfants par l'exercice des métiers précaires apparaît sans conteste dans les villes congolaises. En proie au dénuement profond, les enfants dont l'âge oscille entre 7 et 18 ans se trouvent être condamnés à pratiquer les petits métiers susmentionnés qui, sans doute, ne procure grand-chose à sa victime si ce n'est l'apaisement journalier de la famine. La maturité sociale des enfants qui ne dépend pas nécessairement de l'âge est la condition sine qua non de leur insertion sociale. D'après les enfants enquêtés à Brazzaville se considèrent matures et socialement disposés à participer aux activités économiques qui leur permettent de survivre. La manière la plus commune pour gagner de l'argent est mendier, vendre, porter, voler, nettoyer, laver ou ramasser. Pour de nombreuses filles, se prostituer ou servir sont des verbes courants. Et pourtant, ces enfants appartiennent à la tranche d'âge de 8 à 17 ans.

Tableau n°3

Tranche d'âge	Effectifs	Pourcentage (%)
8 à 10	5	14,29
11 à 14	12	34,29
15 à 17	18	51,43
	35	100,00

Source : Notre enquête.

Les enfants travailleurs sont très actifs dans l'économie informelle. Leurs activités échappent au paiement des impôts (TVA, revenus,...), des charges sociales, ou au respect des législations. Ils sont parfois dans les activités mafieuses mettant en place des réseaux mafieux dans le cadre de la criminalisation même de l'Etat telles la contrebande, la contrefaçon, la corruption ou le recel de biens volés, le trafic de drogue, la prostitution, etc.. L'émergence de cette nouvelle forme de capitalisme tend à prendre en ligne de compte les aspirations de toute une population paupérisée.

Les jeunes filles sont de plus en plus nombreuses dans le marché du travail. Certaines sont utilisées dans l'économie domestique des foyers et ménages. L'assistance ménagère s'est progressivement estompée pour devenir une opportunité économique ouverte à cette catégorie sociale. D'autres sont danseuses dans les orchestres, petites bonnes, vendeuses ou encore comme petites « londoniennes » dans la prostitution, la production pornographique et autres abus sexuels.

- Opportunités et contributions économiques

Au Congo Brazzaville, face à la déconfiture et à la désertion des pouvoirs publics, le secteur informel a pris une importance considérable dans les milieux économiques. Les différentes activités de ce secteur jouent un rôle dynamique dans l'économie du fait de leur caractère rentable, productif et créatif. La contribution du secteur informel au PIB de l'économie non observée du pays est de 40% environ. La survie des populations entières en découle.

Même si aujourd'hui de nombreuses campagnes médiatiques sont menées dans le sens de la protection des enfants ou de la lutte contre l'exploitation des enfants dans le processus du travail, la problématique du travail des enfants dans les villes congolaises reste d'actualité. Elle suscite un intérêt croissant à cause des enjeux économiques et sociaux qui entourent la dynamique du travail. Les enfants dans de nombreuses familles pauvres sont considérés comme des travailleurs actifs, porteurs de stratégies de survie d'insertion et de changement.

Dans la plupart des temps, les revenus obtenus par les enfants sont journaliers ou mensuels. Les revenus journaliers peuvent varier entre 500 et 10.000FCFA selon les activités, les lieux ou points de stationnement et les périodes. Pour les enfants travaillant sous la direction des patrons, les revenus mensuels sont très loin du SMIG officiel (50.000FCFA). Les enfants gagnent entre 5.000 et 15.000FCFA selon nos enquêtés.

Pour les petites bonnes le revenu varie en fonction du volume horaire. Les salaires attribués sont de l'ordre de 7.000 à 25.000FCFA. L'argent payé à la jeune fille n'est toujours pas considéré comme un véritable « salaire », mais plutôt comme une gratification, une récompense pour l'encourager dans ses efforts. Les « tuteurs » estiment qu'ils doivent trouver leur propre gratification aux efforts qu'ils consentent pour guider et protéger, former et contrôler la jeune fille sous leur autorité. Dès lors, les parents sont reconnaissants envers ceux qui d'une part les soulagent de leurs responsabilités et d'autre part leur permettent d'avoir de quoi se nourrir, résolvant de ce fait le problème de la socialisation de leur fille.

Les revenus du travail des enfants sont utilisés pour la survie. Les enfants ont tendance à assouvir des besoins élémentaires et des instincts de débrouillardise. Ce qui constitue parfois de supports pour de nombreuses familles. L'épargne vise à réaliser des projets pour l'amélioration des conditions de vie ; l'assistance aux parents ; l'achat des fournitures scolaires. Cette micro-économie se manifeste par la multiplication des fonctions productrices et renforce le rôle de l'enfant dans la reproduction sociale.

Les bénéfiques moyens réalisés mensuellement par plusieurs acteurs de l'informel confirment que ceux-ci vivent de leurs revenus. Ces revenus quoi que insuffisants sont utilisés pour la survie. Le niveau de profit et la valeur de ce travail demeurent précieux dans le contexte de précarité économique.

La revalorisation des stratégies de survie constitue aujourd'hui une nouvelle approche permettant de rendre compte des processus de positionnement social, de production et d'appropriation fictive des populations marginalisées. Ces stratégies dans le cas du Congo Brazzaville reflètent les imprécisions, les tensions dynamiques et les contradictions des processus d'intégration sociale des enfants dans une société qui connaît des mutations importantes.

Au bout de compte, la participation des enfants dans la gestion familiale fait du travail un moyen de développer des sociabilités et des réseaux de survie des acteurs sociaux. Les différentes stratégies de survie développées influent sur les statuts et rôles attribués aux enfants dans la société congolaise.

3- Conditions de travail des enfants au Congo Brazzaville

Le rôle des enfants dans les transformations sociales et le développement économique est parfois interprété dans le sens de victimisation de l'enfant. C'est dans ce cadre qu'il convient de parler de « l'exploitation » en adoptant une vision marxiste qui renvoie à la confiscation d'un surtravail. Les activités que les enfants entreprennent qu'elles soient légales ou marginales, répondent à la culture de rue.

La rue constitue dans le processus du travail des enfants, l'espace où s'opérationnalise et se développe de nombreux problèmes vécus (maladie, violence, prostitution, décrochage scolaire...). Elle est aussi un espace de travail, de vie, de bien-être et de développement (sociabilité, apprentissage, socialisation et affiliation diverses).

Le travail expose les enfants à divers dangers tant pour la santé et le développement psychique. On note de consommation abusive de drogues et de stupéfiants, l'exposition des enfants à divers produits toxiques, la contravention de la loi et les conditions pénibles du travail. Les enfants ne cotisent à aucun fond de retraite et n'appartiennent à aucun syndicat. Les congés sont inconnus, ils sont mal payés, la sécurité sociale hors de propos... Les risques de maladies professionnelles, les troubles de croissance peuvent altérer les capacités physiques et mentales de l'enfant durant toute sa vie active. En effet, les maladies contractées par les enfants dans le cadre du travail sont nombreuses : paludisme, céphalées, maux de tête, crise de nerf, fièvre, diarrhées ou dysenterie, *carie dentaire, gale, plaie, teigne, maux de côtes, rhume, toux, épilepsie, hémorroïde, vertiges, varicelle, hernie, angine, courbatures, oreillons, fièvre jaune, colopathie, appendicite, anémie...*

La jeune fille, dans le processus du travail est exposée et s'expose. Dans le domaine musical, par exemple, la jeune fille est exposée sur la scène musicale comme une marchandise, dressant la victime sur le chemin de la prostitution avec le risque évident de la contamination et la propagation du VIH/SIDA.

Dans la domesticité, il s'établit très souvent un type de relation d'exploitation masquée par un paternalisme mal défini. La fille ainsi engagée n'a pas de tâche précise à accomplir, répond à la demande comme tout enfant le ferait dans sa famille et même au-delà et fait face aux mille et un besoins de son employeur : ménage, gardiennage, courses au marché... Il y a une sorte de domestication des rapports de travail avec toutes les conséquences y afférentes. Il ressort que la jeune fille est opprimée par une double exploitation : au niveau de ses employeurs (travail sous-rémunéré, mal défini, non respect des heures de travail légales, manque d'un contrat de travail établi en bonne et due forme sous prétexte de sa minorité, maltraitance, simulacre d'adoption...), et au niveau de ses parents (usurpation quelquefois du droit de jouir de son salaire). La domesticité est aussi un facteur favorisant les abus sexuels de toute sorte.

Cette situation précaire dans laquelle travaillent les enfants pose le problème de protection des enfants et de respect des chartes et conventions ratifiées au niveau national et international par le Congo Brazzaville.

III-RÔLE ET PLACE DE L'ETAT ET DES LEGISLATIONS AU CONGO B.

Le travail des enfants est un nouveau fléau social qui mérite d'être analysé par la communauté des chercheurs africains en Sciences Sociales. Les stratégies de survie des enfants travailleurs s'inscrivent dans une vision diachronique et synchronique. Des solutions irréflechies et non- structurelles axées unilatéralement sur l'abolition immédiate du travail des enfants existent.

Dans le cadre de cette partie, il s'agira de voir les perspectives historiques de l'implication des enfants dans le marché du travail, les conventions relatives au travail des enfants et la question de la protection sociale des enfants.

1- Perspectives historiques et marche du travail des enfants

Réduire progressivement l'ampleur du travail des enfants nécessite de mettre en œuvre des moyens de politiques économiques et sociale, institutionnels et juridiques de nature à atténuer et ou faire disparaître les facteurs qui en sont à l'origine. Il faut des actions efficaces afin de dégager les déformations moralisatrices et ethnocentriques dont la littérature est entachée. L'éradication du travail des enfants au Congo Brazzaville doit passer par une approche globale, mettant en exergue les dimensions nationales, régionales et internationales du phénomène du travail des enfants. Il est ainsi nécessaire que les choix économiques de l'Etat visent la réduction de la pauvreté, l'accroissement de la pauvreté et la création des possibilités importante d'emplois.

La problématique du travail des enfants demeure complexe. Tant qu'il y aura la crise multidimensionnelle dans la société congolaise, la main d'œuvre infantine sera toujours sollicitée. Ce phénomène né au début des années 1980 dans les villes congolaises est fortement déterminé par des motifs économiques liés à l'insuffisance du revenu des parents; aux mutations sociales qui marquent les structures familiales et à la mauvaise

gestion de l'Etat politique, aggravée par les conflits socio- politique de ces dernières années. La pauvreté des parents fragilise leur autorité sur les enfants qui sont de plus en plus mus par les valeurs d'indépendance, d'autonomie et de liberté. La pauvreté des parents, l'incapacité de la société et de l'Etat à offrir des structures sociales et culturelles permettant aux enfants de donner un sens à leur vie et à leur créativité, la dislocation familiale et le développement du secteur informel laissent émerger des espace de repositionnement des enfants dans le processus du travail. Dans ces circonstances, les activités dans la rue, les foyers, les ateliers et les champs deviennent pour les enfants les seuls moyens d'adaptation et d'intégration sociale. Il ressort de façon explicite de cette trajectoire historique la volonté d'assurer et de garantir les droits fondamentaux des enfants.

En effet, le rôle qu'ont pris les enfants dans le processus du travail dans la société congolaise est d'un intérêt particulier au regard de la crise généralisée de ces dernières années. Bien que l'on assiste aujourd'hui à plusieurs transformations sociales, de nombreux enfants demeurent le symbole de vitalité des familles dans le processus de socialisation. La participation des enfants au travail fait partie des stratégies de subsistance et d'accumulation. Il se dégage de plus en plus la responsabilité des Etats et des institutions internationales de voir de près la question du travail des enfants. L'Organisation Internationale du Travail estime qu'environ 246 millions d'enfants, soit 1 sur 8, sont soumis aux pires formes d'exploitation. Ce qui entend qu'au Congo Brazzaville, le travail des enfants est devenu une question importante dans les différents milieux.

2- Conventions relatives au travail des enfants

- Evolution historique des textes relatifs au droits de l'enfant

Dans plusieurs sociétés, l'enfant a une place importante dans la famille, et pas seulement l'avenir de l'enfant, son futur établissement, mais sa présence et son existence nue. (Donzelot 1977: 15). Dès lors, la protection de l'enfant apparaît nécessaire. Il apparaît clairement que vouloir le meilleur pour l'enfant, c'est aussi chercher à éradiquer le pire. Il a besoin d'être protégé et soigné pour éviter que le monde puisse le détruire. Mais ce monde aussi a besoin d'une protection qui l'empêche d'être dévasté et détruit par la vague de nouveaux venus qui déferle sur lui à chaque nouvelle génération (Arent 1972: 239- 240).

Il est de plus en plus reconnu aujourd'hui que la grande nouveauté du XXe siècle est l'apparition des droits de l'enfant. En Occident, le droit à la protection concerne la création des tribunaux pour enfant (1912), la suppression de l'incarcération (1935), la création du juge des enfants (1945) et la protection judiciaire (1958). Ces droits avaient fait l'objet d'une Déclaration des droits de l'enfant, par l'ONU en 1959.

La Convention internationale sur les droits de l'enfant adoptée en 1989 a été saluée par une surenchère emphatique dans les discours politiques de tout bord: il faut tout faire pour l'enfance. Cette Convention, tout en réaffirmant le droit à une protection, ajoute le droit aux libertés d'opinion, d'expression, de pensée, de conscience, de religion, d'association. Ce qui s'inscrit comme une pression sociale face à l'utilisation de l'enfant comme moyen de compréhension narcissique. Au terme d'une lecture attentive des 54 articles de la Convention, il convient de noter que tous les articles se valent et sont importants. Dans le domaine qui nous concerne, notamment le travail des enfants, la Convention mentionne la protection de l'enfant contre l'exploitation économique (Art.32) et sexuelle (Art.34), vente, trafic et enlèvement des enfants (Art.35). L'article 32 insiste sur la nécessité de protéger l'enfant contre les travaux forcés, dangereux et à hauts risque (industries, mines...).

Au regard de cette Déclaration, de nombreux textes, influencés par le BIT et l'OMC ont été ratifiés. Les protocoles additionnels ont concerné la Résolution portant sur l'élimination des pires formes du travail des enfants de 1996, la Déclaration des principes fondamentaux du droit au travail de 1998 et à la Convention 182 en 1999.

- Dilemmes développementaux et intervention des conventions internationales

Les différentes conventions internationales, notamment la Convention sur les droits de l'enfant et la Convention 182 mettent un accent particulier sur l'éradication des pires formes d'exploitation de l'enfant dans le processus du travail. Ce qui n'est d'ailleurs pas synonyme de mettre fin au travail des enfants. Il convient dans certaines conditions d'évaluer les coûts économiques de l'implication des enfants dans le marché du travail.

La Convention 182 stipule l'interdiction de recrutement d'un enfant de moins de 18 ans (Art.2), les pratiques de nouvelles formes d'esclavage comme le trafic des enfants, les recrutements forcés dans les conflits armés, la pornographie et la prostitution (Art.3).

Nombreux sont les pays qui ratifient les conventions sans pouvoir les appliquer. On peut dès lors se demander sur les obligations et motivations de ces textes internationaux sur la résolution des fléaux comme le travail des enfants. Le problème de base demeure sans doute l'occidentalisation des textes qui ne tiennent pas toujours compte des réalités sociales, culturelles, économiques ou politiques des pays africains. L'influence des experts de l'OIT, des partenaires au développement et des bailleurs de fonds internationaux font faire certaines choses aux Etats africains.

Aujourd'hui, les obstacles à l'applicabilité des Conventions internationales constituent des dilemmes dans le milieu des académiciens en Sciences sociales. La standardisation des normes internationales, la revalorisation des procédures de ratification des textes et la socialisation des enfants doivent constituer des éléments d'une nouvelle problématique. Si les lois internationales sont manipulées par les grandes puissances, il en est de même pour les protocoles additionnels et législations nationales qui remettent en cause le rôle des Etats. L'implication des ONG et des Institutions comme l'UNICEF dans la vulgarisation des idéaux visant la protection des enfants est d'un grand intérêt.

- Législations nationales et politiques mises en œuvre

Au Congo Brazzaville, les textes régissant le travail des enfants ne relèvent pas du hasard. Ils sont le résultats des Conventions et Chartes internationales. Les principales règles de loi sur l'âge minimum d'admissibilité au travail, le salaire, la durée du travail et le congé ne sont inscrites nulle part et font l'objet de polémique.

Les résultats de notre enquête de terrain révèlent de nombreuses défaillances: contrats de travail verbal; durée de travail allant de 10 à 12 heures selon les activités; congés hebdomadaire non réglementés / respectés; tâches ne répondant toujours pas aux capacités de l'enfant. En matière d'âge minimum de mise au travail des enfants, la norme de 15 ans souhaitée par l'OIT est rarement respectée. S'agissant du salaire attribué aux enfants embauchés par des patrons, il est, en règle générale, très éloigné de ce qui est prévu par la loi (SMIG = 50.000FCFA).

3- La question de la protection des enfants

- Structures existantes

La question de l'enfance au Congo préoccupe aussi bien les pouvoirs publics que les associations et organisations non gouvernementales qui mettent en œuvre plusieurs stratégies. Au niveau gouvernemental, deux structures s'occupent de l'enfance en difficulté. Ce sont :

- L'Administration pénitentiaire, relevant du Ministère de la Justice, (Direction de la protection de l'enfance et Direction de l'éducation surveillée) avec pour mission d'assurer l'instruction des jeunes délinquants, la réinsertion sociale, la protection et l'assistance éducative des délinquants mineurs ou en danger moral. De nombreux es enfants qui échappent à tout contrôle parental ou familial et social, intègrent difficilement ces structures. Ce qui développe les activités multiples des enfants dans les villes congolaises.

- La Direction Générale des Affaires sociales, placée sous la tutelle du Ministère de la Santé, de la Solidarité et de l'action humanitaire se préoccupe aussi de la question de l'enfance difficile. Mais elle est actuellement marquée par de difficultés liées au manque de moyens financiers et de ressources humaines qualifiées.

En somme, au niveau gouvernemental, le problème du travail des enfants reste entier. Les initiatives communautaires sont développées par des ONG et associations locales avec l'appui des bailleurs de fonds extérieurs et des institutions internationales. Elles comprennent principalement l'éducation des enfants. Dans les foyers, les stratégies consistent à l'assistance des enfants (alimentaire, soins médicaux...), avec pour finalité leur réinsertion familiale, scolaire et professionnelle (placement en apprentissage chez les artisans). L'encadrement et le soutien psychoaffectif sont ponctuels dans certains foyers (Père David, Don Bosco, la Maison de l'espoir, AMURT, le Centre Père Jarot, le Centre d'accueil Ndouenga...). Ces structures accueillent, hébergent et assistent très souvent enfants orphelins, abandonnés ou en détresse. Ce qui ne règle pas le problème de survie des enfants qui vivent avec ou sans parents. La plupart de ces structures sont confrontées aux nombreux problèmes qui limitent leurs interventions: faiblesse et insuffisance des ressources financières et matérielles; faible participation, insuffisance quantitative et qualitative des spécialistes ; extrême mobilité des enfants ; manque de coordination et de politiques conséquentes en matière du travail des enfants...

- Approches de solution

Les approches de solution sur le travail des enfants doivent intégrer une vision systémique, pour obtenir une synergie des efforts dans l'orientation et l'encadrement des enfants. Ces approches impliquent toutes les institutions sociales : la famille, l'école, l'Etat, églises et autres organisations communautaires. Pour y parvenir il faut des stratégies d'intervention visant à promouvoir un développement humain durable dans lequel ressort de façon explicite la volonté d'assurer et de garantir les droits fondamentaux des enfants.

La résorption du phénomène complexe du travail des enfants suppose que des spécialistes de l'enfance soient mobilisés pour questionner ces enfants- travailleurs et pour les orienter plus efficacement qu'ils ne le sont aujourd'hui. Nous pensons qu'il est difficile d'éradiquer le travail de l'enfant, mais ce qui convient de faire, c'est d'assainir les conditions de travail, de faire converger la nécessité de travailler, l'éthique professionnelle et le cadre éthique adéquat. Cette réglementation devrait fixer un certain nombre de principes: l'âge minimal, les conditions de travail, les salaires...

Les stratégies à mettre en œuvre pour lutter contre l'exploitation des enfants dans la processus du travail doivent consister à :

- Ouvrir l'accès aux opportunités d'emplois à tous en multipliant les investissements intérieurs capables de créer des effets d'entraînement ;
- Assurer l'applicabilité des traités internationaux ratifiés, à l'instar de la Convention des Nations Unies du 20 novembre 1989 sur les droits de l'Enfant et la Charte Africaine de 1990 relative au Droit et au Bien- Etre de l'enfant ;
- Identifier les secteurs dans lesquels œuvrent le plus souvent les enfants, ce qui est difficilement évaluables aujourd'hui ;
- Valoriser certaines activités actuellement exercées par les enfants en développant leur esprit d'entreprise;
- Promouvoir l'éducation à la vie familiale à l'école, dans les familles, dans les églises, dans les quartiers au moyen des campagnes d'Information- Education- Communication afin de sensibiliser les parents actuels et potentiels sur les responsabilités parentales vis-à-

vis des enfants. Ce qui contribuera ainsi à diffuser la Convention relative aux Droits de l'Enfant ;

- Mettre en place un système d'orientation scolaire tenant compte des aspirations et prédispositions personnelles des enfants. A côté de l'école actuelle qui n'offre pas d'autres perspectives pour l'enfant qui ne s'y adapte pas, l'école des métiers par l'approche atelier d'apprentissage pourrait bien associer le besoin d'alphabétisation aux possibilités de réalisation sociale de l'enfant. Une revalorisation de l'école professionnelle est indispensable.
- Créer des ateliers d'apprentissage des métiers à moindre coût pour enfants déscolarisés et non scolarisés avec module alphabétisation. Ces enfants pourraient ainsi apprendre un métier de leur choix leur permettant de se prendre en charge (maçonnerie, menuiserie, cordonnerie, ébénisterie, etc).
- Redynamiser les services de prise en charge scolaire des enfants : relance des internats, octroi des bourses en fonction de la situation socio-économique des parents pour promouvoir l'équité et la justice sociale, octroi des bourses d'excellence.

CONCLUSION

La problématique du travail des enfants au Congo Brazzaville doit être traitée à travers un processus pragmatique. La responsabilisation des Etats africains demeure au cœur de toutes les stratégies. Les organismes au développement et partenaires bilatéraux doivent soutenir les forces locales qui œuvrent à l'amélioration du bien-être des enfants. Le travail des enfants est une question complexe imbriquée dans la culture et l'économie d'une société. Le rôle de l'enfant dans la production sociale et la reproduction dans le cadre des relations de socialité et de survie ne doit pas être remise en jeu.

ELEMENTS DE BIBLIOGRAPHIE

AGNELLIS, S. 1986, *Les enfants de la rue : l'autre visage de la ville.*
Paris, Berger- Levrault.

ARENT, H., 1972, *La crise de la culture*, Paris, Gallimard

BONNET., M., 1999, *Le travail des enfants. Terrain de lutte*, Lausanne 20, Cahiers Libres

DANZELOT, J., 1977, *La police des familles*, Paris, Minuit.

KABWEBWE, A., 1997, *Enquête méthodologiques et statistiques sur le travail des enfants.*
Genève, BIT.

LABERGE, D., 2000, *L'errance urbaine*, Montréal, Multi monde

LIBALI, B, NKOUIKA-DINGHANI-NKITA G., MAFOUKILA C., 2000 , *Réinsertion
sociale des enfants de la rue à Brazzaville*

LUCCHINI, R., 1996, *Sociologie de survie*, Paris, PUF

MANIER, B., 1999, *Le travail des enfants dans le monde.* Paris, La Découverte

MENDELIEVICH., E., 1980, *Le travail des enfants*, BIT

MICHEL.,G., 1998, « Enfants de, à, dans la rue »,in *Langage et culture des enfants de la rue*
Paris, Karthala.

SCHLEMMER, B., 1996, *l'enfant exploité, oppression, mise au travail, prolétarianisation,*
Paris, Karthala.

SY,Y, 1994, *Le travail des enfants au Sénégal.* Dakar, OIT

TESSIER S.,1998, *A la recherche des enfants des rues*, Paris, Karthala

TOTO J.P.,1999,« Déterminants économiques et socioculturels des enfants de la rue en
Afrique :des développements méthodologiques récents » in, *La Population africaine au 21^e
siècle*, Troisième conférence africaine de la population, Durban/Afrique du Sud, 6-10
décembre 1999, volume 3, pp. 355-364.

TOTO J.P.,1994, *Les enfants et les jeunes de la rue à Brazzaville*, UEPA, Dakar/Sénégal .

UNICEF,1992, *Analyse de la situation des enfants et des femmes au Congo*, Brazzaville.